



MAIRIE

12, avenue du Général De Gaulle
77250 Villemer
Tél. 01 64 24 92 99 - fax 01 64 24 96 22
Courriel : mairie.villemer@wanadoo.fr
Internet : www.villemer.fr



Ouverture du secrétariat

lundi, mercredi et jeudi de 13 h 30 à 15 h,
samedi de 10 h à 11 h 30.

- Secrétaires :

Nathalie Cagnion et Patricia Morana

- Agents municipaux :

Jean Dandry et Richard Rossi

LE CONSEIL

Jacques Piclin

Maire, chargé des affaires scolaires

Vice-Président du SIRP Villemer/Treuzy-Levelay

Permanence à la mairie

le matin ou sur rendez-vous

Marc VITRY

1^{er} Adjoint, chargé des travaux

Permanence à la mairie

samedi matin sur rendez-vous

Jacky MOUTINHO

2^e Adjoint, chargé des Finances

Permanence à la mairie sur rendez-vous

Dorothee RAPALLO

3^e Adjointe,

chargée de l'urbanisme et de l'environnement

Permanence à la mairie sur rendez-vous

André AUBIN

Nathalie BEAUDOIN

Franck BEAUFRETON

Véronique BOISSEAU

Anne-Laure LE MENS

Michel DELACROIX

Geoffrey DESPLATS

Élisabeth MOUTINHO

Stéphane REMBUR

Martine SAINTEMARIE

Nathalie SERRES-PAYLOT

TOUS MES VŒUX

Mesdames, messieurs.

C'est toujours avec un grand plaisir que je vous retrouve à l'occasion de cette cérémonie qui est pour nous, élus, l'occasion de faire le point sur les réalisations de l'année écoulée, sur les choix pour celle qui s'ouvre, et de revenir également sur les événements, parfois dramatiques, qui ont émaillés les douze derniers mois.

L'année 2015 qui vient de s'achever fut une année terrible pour notre pays. Les 11 janvier et 13 novembre, sans oublier les attaques déjouées dans le courant de l'année, la barbarie a frappée au cœur de notre république tentant de la déstabiliser, de la diviser et de détruire ses valeurs. Nous devons, mesdames messieurs, nous rassembler et rester unis tout d'abord pour nous associer à toutes les victimes disparues ou marquées à jamais dans leur chair ou leur esprit et à toutes les familles endeuillées par ces actes innombrables, et puis rester debout et arborer très haut et fièrement les valeurs qui sont et resteront les nôtres. Notre pays ne se mettra pas à genoux face au terrorisme. Mais attention ne nous laissons pas entraîner à pratiquer l'amalgame.

Permettez-moi ici de féliciter et de remercier chaleureusement toutes celles et ceux, policiers, gendarmes, militaires, pompiers, secouristes, personnel médical, et toutes les associations... qui ont donné, donnent, et donneront tout parfois au péril de leur vie, pour protéger, secourir, soigner, aider et accompagner en toutes circonstances y compris les plus dramatiques.

L'année 2015 est également marquée par ces milliers de réfugiés sur les routes et les chemins qui fuient la guerre, la famine, la dictature ou que sais-je encore et nombreux sont ceux qui perdent la vie espérant la sauver. Nous devons bien sûr trouver très rapidement des solutions à leur désarroi, et ne pas perdre de vue qu'une frontière fermée n'a jamais empêché un désespéré de tenter de la franchir. Pensons aussi à ce que nous ferions si nous devions, nous aussi, sauver ou mettre à l'abri nos familles et nos enfants. Notre histoire a montré par le passé que nous aurions le même réflexe.

L'année 2015, c'est aussi le chômage qui ne cesse de croître dans notre pays et qui chaque jour plonge des familles dans l'incertitude, l'angoisse ou la misère. Une économie qui peine à se relever, et pour nos communes, mais aussi pour les conseils régionaux, départementaux, et les communautés de communes une baisse conséquente des dotations de l'état. Moins 1.5 milliards en 2014, moins 3.67 milliards par an jusqu'en 2017. En 2017, la dotation aux communes et EPCI sera inférieure de 11 milliards par rapport à celle de 2014 et de 12.5 milliards par rapport à 2013. Pardonnez-moi, je n'ai pas les centimes. Cette participation à la réduction de la dette du pays, 2103 milliards aujourd'hui, ce qui représente 29 156 euros par habitant, doit bien évidemment être partagée, nous en sommes tous conscients, ne serai-ce que pour assurer un avenir serein à nos enfants et petits enfants, mais il serait quand même de bon aloi que, dans le même temps,



les charges supplémentaires qui incombent aux communes cessent de s'amonceler.

Travaux et dépenses liés aux nouveaux rythmes scolaires, mises aux normes sans cesse plus contraignantes pour nos bâtiments publics et notre voirie, notamment en matière d'accessibilité, urbanisme et j'en passe. Ne pourrait-on pas laisser respirer les communes, elles qui proposent aux entre-

Actualités municipales

prises un grand nombre de contrats de travaux et de services, et qui vont devoir revoir leurs projets à la baisse ? Comment allons-nous pouvoir faire sans cesse plus avec sans cesse moins ? La préparation d'un budget, qui, pour

les communes, doit impérativement être à l'équilibre, n'est plus une sinécure, loin de là. Que faire ? Augmenter les impôts, réduire les services, faire un mixe des deux ? Notre volonté a toujours été de minimiser les hausses d'impôts mais, accepterez-vous pour cela une diminution des services ?

Je vais arrêter là cette énumération de drames et de problèmes pour revenir à ce que je souhaite vous dire en cette soirée d'échanges. **Tout d'abord, je tiens à vous adresser en mon nom et au nom de tous vos élus nos vœux les plus sincères pour cette année 2016. Nous vous souhaitons la réussite dans vos entreprises, du bonheur dans votre vie familiale, du travail pour ceux qui en sont privés, un peu d'argent pour ceux qui en manquent.**

Je souhaite également la bienvenue à tous les nouveaux Villemerois qui ont choisi notre village pour s'y installer. J'espère qu'ils trouveront ici la quiétude et la joie de vivre qu'ils sont venus chercher. Cette année, quinze petites ou petits Villemerois sont venus au monde, cinq couples ont été unis par le mariage et malheureusement nous avons eu la peine de voir cinq de nos concitoyens nous quitter.

Il est temps pour moi maintenant, de vous dresser un inventaire à la Prévert des travaux et aménagements réalisés en 2015.

Cette année, nous avons procédé à la mise en place d'un îlot directionnel au carrefour de la RD 403 et de la route de Fontainebleau et de places de stationnement alternées rue de la Mairie et rue du château à Rebours avec comme objectif principal la réduction de la vitesse.

Le passage piéton face à la mairie a été aménagé pour le rendre accessible aux personnes à mobilité réduite.

Deux avaloirs ont été mis en place rue des Marronniers afin d'éliminer les retenues d'eau qui dégradent les façades des constructions à chaque passage de véhicules. D'autres désordres du même genre existent encore et seront traités.

Des réparations sur l'ensemble de la voirie communale ont été réalisées, notamment la reprise de certains virages dégradés.

La campagne de dérasement s'est poursuivie afin de faciliter l'écoulement des eaux pluviales et de protéger les enrobés.

Après les travaux sur la salle de motricité, l'école a fait à nouveau l'objet de travaux importants (56 000 € avec l'aide de l'état et sa dotation d'équipement des territoires ruraux). Les greniers ont été entièrement aménagés et isolés libérant l'ancien logement du 1^{er} étage qui va offrir très prochainement de nouveaux locaux remis à neuf destinés aux activités scolaires et périscolaires. Dans le même temps, le système de chauffage a été modifié pour réguler la température d'une part et faire quelques économies d'autre part. La jonction entre la route du Coudray et la route du Lunain a été améliorée. Le hameau du Luat a fait l'objet d'une campagne de mesures de vitesses et des aménagements sécuritaires vont être mis en place cette année. Merci à Monsieur Chauvet, à tout le personnel de l'ART pour leur aide ainsi qu'aux

élus qui siègent dans les commissions pour élaborer les projets.

Tous les aménagements retenus présentent, et je l'avais déjà souligné l'an dernier, le meilleur compromis possible entre l'efficacité et le coût de réalisation et je conçois qu'ils ne reçoivent pas l'assentiment de tous car ils peuvent avoir un aspect contraignant. Par ailleurs, et vous le savez bien, certains conducteurs s'affranchissent de toute réglementation

et la multiplication des aménagements ne leur ferait pas lever le pied, hélas. La RD 403 reste pour nous et les communes qu'elle traverse un sujet majeur concernant la sécurité du village et nous continuerons sans relâche avec mes collègues voisins à attirer l'attention sur les dangers qu'elle apporte avec son flot sans cesse croissant de poids lourds qui traverse nos communes.

Deux défibrillateurs ont été posés, l'un à l'extérieur près de cette salle et un autre en mairie. Nous espérons bien sûr qu'ils ne serviront pas mais ils sont là pour aider à sauver une vie en cas de nécessité.

Une stèle à la mémoire des combattants en Algérie, au Maroc et en Tunisie a pris place près de notre monument aux morts. Elle est réalisée en pierre de Souppes comme ce dernier.

Cette année, la commune a signé avec le Préfet de Seine-et-Marne, la Directrice de la Sécurité Publique et la Police Nationale un protocole établissant le dispositif de participation citoyenne, visant à faciliter la remontée des incidents et à renforcer l'action de proximité en établissant une relation entre les autorités et la population. Vous serez très prochainement informés du dispositif mis en place et de son fonctionnement.

Enfin, le parc de Rebours a été ouvert aux Villemerois. Lieu superbement mis en valeur par les travaux réalisés mais aussi et surtout par le travail accompli par les résidents du foyer des "amis de l'atelier" qui ont pris en charge son entretien et sa mise en valeur et en ont fait un site magnifique. Le 21 juin, la commission culture et le CSLV y ont organisé une splendide journée inaugurale et une fête de la musique orchestrée par nos deux formations locales : FMR et K'roll. Un bien beau souvenir.

Une ombre au tableau toutefois, à l'heure où je vous parle, le kiosque entièrement rénové pour la somme de 15 500 € a été vandalisé et toutes les ramparts arrachées. Bien triste découverte dans ce lieu qui vous appartient et dont la mise en valeur n'a pour but que de vous offrir un lieu de promenade et de détente à votre porte. Je ne sais quel plaisir peut apporter la destruction gratuite. Devrons-nous clôturer cet endroit superbe ? J'avoue que cette découverte sur un site que j'ai eu plaisir à voir s'embellir m'a profondément ému.

Villemer a travaillé cette année sur un éventuel regroupement de communes. D'abord avec Villecerf et Ville-Saint-Jacques, puis avec Treuzy-Levelay, Nonville et La Genevraye. Des groupes de travail ont analysé toutes les données. La rapidité de décision, une vision insuffisante à long terme, quelques questions laissées sans réponse et l'impossibilité de pratiquer à l'essai certaines mutualisations ont amené les élus, malgré l'incitation financière à ne pas poursuivre ce projet.

Venons-en maintenant aux projets pour les années à venir. Ils vont concerner essentiellement, comme je l'annonçais ici même l'an dernier, notre réseau d'eau potable. Les analyses réalisées régulièrement font apparaître de manière récurrente des dépassements en matière de pesticides. Avec l'aide technique et financière de l'agence de l'Eau-Seine-Normandie et du Conseil Départemental, nous allons mettre en place à proximité de la station de pompage une station de traitement à charbon actif qui nous permettra de vous livrer une eau d'excellente qualité. Les consultations et les études sont en cours. Ce projet important demandera deux années pour arriver à son terme et il sera accompagné de la réalisation d'un diagnostic complet de notre réseau qui ne compte pas moins de 16,5 km de conduites. En effet, le rendement de celui-ci est très insuffisant. Agé de plus de 60 ans, il aspire à certaines rénovations qui limiteront au maximum les fuites importantes et sinueuses souvent difficiles à repérer sur l'ensemble du territoire et préjudiciables à la ressource et amélioreront considérablement son rendement. Afin d'optimiser le coût de cette opération, nous la réalisons conjointement avec la commune de Treuzy-Levelay dont le réseau demande également d'importantes rénovations. Une mutualisation propice à la réalisation d'économies pour nos deux communes.

Toujours dans un souci de préservation de la ressource en eau, la commune vient de s'engager dans une démarche "zéro phyto". Les pesticides seront à l'horizon 2017 interdits à la vente et nous anticipons afin de réfléchir et de mettre en place des solutions alternatives pour l'entretien des espaces verts. Il va falloir nous habituer de nouveau à côtoyer des espèces végétales



que nous faisons disparaître à l'aide de pulvérisateurs chargés de produits nocifs et dangereux. L'exposition que vous pouvez voir aujourd'hui dans cette salle vous apportera des informations précieuses quant à cette démarche responsable. Les binettes vont reprendre du service au pied des murs, il y va de notre santé et de celle de nos familles.

Parmi les projets importants pour notre village, il y a les opérations de montée en débit internet portées par la communauté de commune. Opérations dont le coût s'élève à 850 000 € qui vous permettront dans quelques mois de bénéficier d'un débit nettement supérieur à celui d'aujourd'hui.

Un autre projet important en gestation, la construction d'une maison des services sur notre territoire. Projet porté lui aussi par la communauté de communes Moret-Seine&Loing et qui permettra aux communes rurales du sud de Moret-Seine&Loing d'accéder plus facilement à tous les services de MSL qui assureront une présence près de chez nous.

Concernant les bâtiments communaux, le remplacement des portes et des fenêtres de notre commerce est à l'ordre du jour.

L'entretien de la voirie continuera et une étude, actuellement en cours et qui rassemblera toutes les solutions possibles avant de faire un choix, nous permettra de moduler notre éclairage public afin d'en réduire le coût. Là encore des élus travaillent sur le dossier

Bien sûr, comme je vous le disais il y a quelques minutes, la situation nous oblige à chercher toutes les solutions susceptibles de nous faire réaliser quelques économies tout en préservant la qualité des services. Soyez néanmoins rassurés : les finances communales sont toujours saines et l'endet-



tement continue de se réduire (159 € par habitant). Les projets importants cités plus haut demanderont probablement un recours à l'emprunt. Nous avons pour ce faire une réelle marge de manœuvre.

Cette année, le SIRP s'est agrandi. En effets les petits élèves de Nonville nous ont rejoints et la nouvelle organisation (3 écoles et 7 classes) a demandé un investissement considérable. Je remercie ici tout particulièrement Mme Patricia Pillot qui a pris la présidence de ce syndicat pour le mandat en cours et qui a, aidé par les secrétaires de mairie et les élus, repensé tous les horaires et tous les emplois du temps puis a solutionné au jour le jour tous les problèmes liés à cette nouvelle organisation. J'en profite pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux enseignants et remercier l'ensemble de l'équipe pédagogique pour l'excellent travail accompli auprès de vos enfants.

Je voudrai maintenant remercier toutes celles et ceux que vous ne voyez pas toujours et qui pensent et travaillent pour vous permettre tout au long de l'année de bénéficier de journées ou de soirée d'animations. Je veux bien sûr parler des bénévoles et des associations du CSLV. Sans eux et sans elles, pas de fête, pas de rassemblement, pas de culture. Cette année, ils ont encore œuvré pour organiser, de nombreux tournois de pétanques, de nombreux thés dansants, des soirées dansantes, la brocante le 21 mai, la fête de la musique le 21 juin, la retraite aux flambeaux le 14 juillet, la soirée théâtre du 26 septembre, la soirée beaujolais du 20 novembre et j'en oublie probablement. Un coup de chapeau également à Jean-Michel Barrault qui conduit toujours le club de tennis de table de la commune, club qui forme de jeunes champions qui se distinguent depuis de nombreuses années dans toutes les compétitions.

Cette année a vu également le retour du concours des maisons fleuries organisé par la Commission Culture. Une dizaine d'inscriptions pour cette première et des récompenses remises officiellement en mairie. Nous espérons que le nombre d'inscriptions explosera cette année. D'autres projets sont en préparation dans ce domaine et vous seront révélés très prochainement.

Bénévoles et élus travaillent d'arrache-pied pour cela.

Un grand merci aux membres du CCAS qui répondent présents chaque fois que l'un d'entre nous est dans la détresse ou dans la difficulté et qui, comme chaque année ont proposé à nos anciens le traditionnel repas de fin d'année suivi d'un après-midi dansant, le colis gastronomique apprécié de tous et à nos plus jeunes le non moins traditionnel spectacle de fin d'année auquel s'est joint le Père-Noël. Le lien social qu'ils tissent tout au long de l'année est indispensable pour lutter contre l'isolement.

Merci à tous le personnel communal qui se charge de vous recevoir en mairie, qui entretient nos bâtiments et notre commune et qui a toujours un œil vigilant pour informer du moindre désordre afin que l'on puisse y remédier rapidement.

Un petit mot à ce propos pour vous faire part de notre inquiétude quant aux dépôts sauvages qui se multiplient dans nos bois et chemins et à notre souhait de voir disparaître les déjections canines qui envahissent peu à peu nos trottoirs et nos pelouses. Le bon et bien vivre ensemble dans notre village passe aussi par une prise de conscience collective dans tous les domaines.

Merci à tous les services de la Préfecture, de la sous-Préfecture, du Conseil Régional, du Conseil Départemental, du SDIS, de la Police, de la Direction des Territoires, de la Trésorerie de Moret-sur-Loing, toujours là pour intervenir, secourir, conseiller et nous aider.

Enfin je n'oublierai pas tout le personnel de Moret-Seine&Loing. Notre communauté de commune, qui accueillera la commune de Flagy le 1^{er} janvier 2017, la loi Notre faisant disparaître la communauté de communes du Bocage-Gatinais comptant moins de 15 000 habitants, n'est pas enviable par hasard. Tous les services, et je les cite par plaisir, la petite enfance, la jeunesse et le sport, la vie sociale, la culture, le tourisme, l'aménagement du territoire, l'environnement, le développement économique, les transports, l'urbanisme, tous fournissent un travail de qualité au service des 39 000 habitants du territoire. Merci à eux.

C'est aussi grâce à eux et aux élus que nous avons pu vivre du 6 au 14 juin dernier une semaine extraordinaire à l'occasion des Jeux de Seine-et-Marne. Semaine qui a demandé de longs mois de préparation pour proposer plus de 200 manifestations sportives ou culturelles réparties sur l'ensemble de nos 22 communes, et mettre en avant tous les atouts de notre territoire, le tout sous un soleil radieux. Une très très belle organisation. Un grand merci merci à eux.

Voilà, je vais m'arrêter là car les discours finissent par lasser et surtout remercier tous les membres du conseil municipal, conseillers et adjoints, qui s'efforcent tout au long de l'année de faire évoluer notre village tout en préservant son caractère, et cela est loin d'être simple compte tenu des difficultés administratives et de l'accumulation de lois nouvelles.

Dernière précision, mais qui a une grande importance. Du 21 janvier au 20 février la commune va procéder au recensement de sa population. Cette opération, obligatoire, permet d'anticiper les besoins pour l'avenir ; écoles, logements, transports, équipements sera menée par deux agents recenseurs de la commune : Mmes Évelyne Coignet et Ghislaine Bon. Je vous demande de leur accorder le meilleur accueil.

A toutes et à tous je renouvelle mes vœux de bonheur pour vous, vos familles et vos amis. Que 2016 nous offre un visage plus serein et surtout plus pacifique que 2015 et vous permette de réaliser le maximum de vos projets.

Merci de votre attention et Bonne année.



ÉTAT CIVIL

AU REVOIR À :

Jacqueline Chevalier
le 20 octobre 2015

Jean Le Jart
le 15 novembre 2015

Christian Wagneur
le 25 décembre 2015

Maria do Sameiro Neves Da Silva
le 02 janvier 2016

Claude Baratin
le 06 janvier 2016

BIENVENU À :

Inès et Kilian Chanson
le 15 juin 2015

Évan Halin
le 16 juin 2015

Soëlie Chauvin
le 09 juillet 2015

Inès Ait Hassou
le 03 août 2015

Manon Limodin
le 18 août 2015

Lilou De Sousa
le 07 octobre 2015

Antoine Delegue
le 17 octobre 2015

Gaïa Villette-Tranchant
le 05 décembre 2015

Soan Leite
le 17 décembre 2015

Léa Tromp
le 29 décembre 2015

Joana Merlet
le 04 janvier 2016

Mathys Poulet-Bathias
le 05 janvier 2016

FÉLICITATIONS :

Angélique Lamarque et Sébastien Ginjo
le 26 septembre 2015

Channak Hay et Franck Pétot
le 17 octobre 2015

COLLECTE SPA

Organisée pour nos amis les animaux. Je suis à la recherche de couvertures usagées, ou, dont vous ne vous servez plus, pour nos amis les animaux du refuge de la SPA de Vaux-le-Pénil. Dépôt à la mairie de Villemer
Merci de penser à eux qui ont besoin de chaleur en ces temps hivernaux, dans l'attente de trouver un bon maître.
Merci pour eux.



Dominique Dandry

POINTS FORTS DES CONSEILS MUNICIPAUX

Séance du 25 septembre 2015

Présents : Mmes et MM. A. Aubin, F. Beaufreton, M. Delacroix, G. Desplats, É. Moutinho, J. Moutinho, J. Piclin, D. Rapallo, S. Rembur, M. Saintemarie, M. Vitry.

Absents représentés : N. Beaudoin (pouvoir à M. Moutinho), V. Boisseau (pouvoir à M. Piclin), A.-L. Le Mens (pouvoir à Mme Rapallo), N. Serres-Paylot (pouvoir à Mme Saintemarie).

- Le conseil municipal autorise à l'unanimité le lancement du diagnostic réseau AEP et la signature de la convention avec la commune de Treuzy-Levelay pour la maîtrise d'ouvrage.

- **Droit de préemption** : le conseil municipal décide à l'unanimité que la commune n'exercera pas son droit de préemption sur : 5 cour des Lilas.

- **Inscription des chemins au PDIPR** : Le conseil émet un avis favorable et accepte l'inscription au plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée.

- **Budget eau** : pertes sur créances irrécouvrable. Le conseil décide d'admettre en non-valeur la somme de 41.44 €.

- **Personnel** : indemnités (IEMP) : Le maire propose une enveloppe de 7 245.00 €, puis une seconde enveloppe de 5 796.00 €. Aucune majorité ne se dégageant lors des votes de ces enveloppes, le Maire en proposera une nouvelle lors du prochain conseil municipal.

- Le nouveau règlement de la salle polyvalente, incluant de nouveaux tarifs, est adopté et prendra effet au 1^{er} janvier 2016.

- Le conseil municipal adopte la motion d'opposition à la fermeture de la sous-préfecture de Fontainebleau.

- Défibrillateurs : le conseil municipal retient la proposition "AZMAN Care" pour un montant mensuel HT de 95.00 €.

- Agenda d'Accessibilité Programmée. Le conseil autorise le Maire à signer la convention de groupement de commandes avec la CCMSL pour la réalisation d'un AD'APT.

Séance du 30 octobre 2015

Présents : Mmes et MM. A. Aubin, N. Beaudoin, F. Beaufreton, V. Boisseau, M. Delacroix, G. Desplats, A.-L. Le Mens, É. Moutinho, J. Moutinho, J. Piclin, S. Rembur, M. Saintemarie, N. Serres-Paylot.

Absents représentés : D. Rapallo (pouvoir à Mme Le Mens), M. Vitry (pouvoir à M. Piclin).

- **IEMP 2015** : suite au dernier conseil municipal, le bureau du Maire s'est réuni et propose une nouvelle enveloppe de 5 000 €. Le conseil municipal décide d'allouer cette enveloppe.

- **Régime des astreintes** : le conseil décide, à l'unanimité, la suppression du régime d'astreintes des agents communaux. Afin de se mettre en conformité avec la loi, le conseil municipal décide de confier les astreintes relatives au réseau d'eau à une entreprise extérieure.

- Après délibération, le conseil municipal **décide** de ne pas allouer l'indemnité de conseil au comptable du Trésor, soit 378,47 €.

- L'ensemble des élus autorise le Maire à **signer la convention** avec le département (déneigement sur réseau départemental) d'une validité de 2 ans.

- Le conseil municipal **décide** de ne pas poursuivre l'étude de regroupement des communes de Treuzy-Levelay, Nonville et Villemer.

Séance du 27 novembre 2015

Présents : Mmes et MM. A. Aubin, N. Beaudoin, F. Beaufreton, V. Boisseau, M. Delacroix, G. Desplats, A.-L. Le Mens, J. Moutinho, J. Piclin, D. Rapallo, S. Rembur, M. Saintemarie, M. Vitry.

Absents excusés : É. Moutinho (pouvoir à M. Moutinho), N. Serres-Paylot.

- **Adhésion** de la commune de Flagy à la Communauté de Communes Moret-Seine&Loing

- **Le recensement de la population** de la commune se déroulera du 21 janvier au 20 février 2016. Le conseil municipal **décide** d'allouer la somme de 1 800 € à la réalisation de l'enquête de recensement (participation financière de l'État de 1 454 €).

- **Schéma Départemental de Coopération Intercommunale** : L'ensemble du conseil municipal émet un avis défavorable au projet général de SDCI tel qu'établi par M. le Préfet de Seine-et-Marne et que soit expressément conservée l'intégrité du territoire de la Seine-et-Marne. Un avis favorable est émis quant au périmètre du SDCI concernant la commune de Villemer.

- **Droit de préemption** : le conseil municipal décide que la commune n'exercera pas son droit de préemption à l'Impasse des Fleurs.

- **Affaires diverses** : après avoir pris l'avis de l'ensemble des conseillers, le Maire confie l'astreinte d'intervention 24h/24h et 7j/7j à l'entreprise Véolia qui assure déjà l'entretien de la station de pompage et du château d'eau.

Séance du 11 décembre 2015

Présents : Mmes et MM. A. Aubin, N. Beaudoin, F. Beaufreton, V. Boisseau, A.-L. Le Mens, É. Moutinho, J. Moutinho, J. Piclin, S. Rembur, M. Saintemarie, N. Serres-Paylot, M. Vitry.

Absents représentés : D. Rapallo (pouvoir à Mme Le Mens), M. Delacroix (pouvoir à M. Piclin), G. Desplats (pouvoir à M. Beaufreton).

- Le conseil municipal approuve la fermeture du poste d'adjoint technique 2^e classe 12/35^e (poste de Mme Dandry, en retraite). La commune souhaite confier l'entretien des salles polyvalentes et de la mairie à une entreprise extérieure (entreprise EN&S de Montereau).

- Le conseil approuve l'engagement de la commune sur un programme "zéro produit phytosanitaire". La recherche et la mise en place de méthodes alternatives sont en cours.

- Les élus approuvent le projet de création d'un bâtiment communautaire sur le territoire de la commune de Villemer.

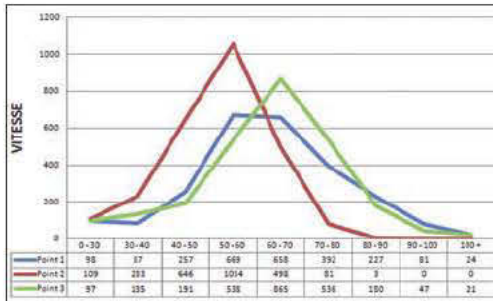
Les comptes-rendus dans leur intégralité sont consultables sur les panneaux d'affichage de la commune.

MESURES DU TRAFIC ROUTIER

La vitesse des véhicules sur le territoire de notre commune est une problématique dont la résolution a été une des promesses de campagne du Maire, Jacques Piclin.

Et c'est après les opérations conduites à Rebours et au centre de notre village en matière de sécurité routière, que nous avons réalisé au Luat une campagne de mesure du trafic. Ces mesures ont été réalisées par la société ITEC du 2 au 8 Juin 2015. Les postes de mesures ont été définis par la Commission Sécurité avec l'aide de l'ART et localisés sur la route du Lunain au 19 pour le point 1, au 9 pour le point 2 et au 7 pour le point 3. Je veux ici juste retenir que 76% des véhicules circulent au dessus de la vitesse autorisée et que 2% sont au-delà des 100 Km/h.

Une étude est donc en cours pour la mise en place d'un dispositif afin de provoquer un abaissement de la vitesse des véhicules circulant sur cet axe. Pour toutes éventuelles questions, merci de ne pas hésiter, je suis à votre service. Marc Vitry



ATELIER BOIS

Le Centre Social Moret Seine&Loing propose une nouvelle activité aux familles de la Communauté de Communes depuis septembre "l'Atelier Bois". Il est organisé chaque mercredi de 14 h 30 à 17 h au Centre Social (98 rue Grande à Champagne-sur-Seine) et destiné aux enfants à partir de 7 ans, accompagnés d'un parent. Il débute par une demi-heure de théorie puis chaque enfant réalise un objet aidé de son parent. Tous sont encadrés par une animatrice.

Des établis et des outils sont mis à disposition des familles pour réaliser les objets.

Le programme est varié : les participants ont déjà créé une étagère, des dominos, une pancarte "prénom" et lampe. Les mercredis de février ils fabriqueront des jeux éducatifs et pendant les vacances d'hiver un octophone (instrument de musique).

L'inscription se fait auprès de l'accueil du Centre Social et le tarif est de 4 € par enfant.

Informations au 01.64.70.63.07

DÉGRADATIONS...

Au début de cette année des dégradations volontaires ont été constatées dans le parc de Rebours et plus particulièrement sur le kiosque.

Les rambardes de protection arrachées ainsi que la porte en bois sous celui-ci, le rendent impraticable. Un barriérage a été installé afin d'éviter tout accès et accident. On ne peut donc plus profiter du haut de ce promontoire du calme et du charme de ce lieu si paisible et naturel.

Ce parc est celui de tous les Villemerois, la Municipalité a souhaité qu'il soit libre d'accès à tout moment, cette liberté est sans doute trop lourde à porter pour certains qui ont besoin de détruire le bien commun ?! La remise en état aura un coût !

En espérant que ce genre d'incivilité ne se reproduise pas et nous permette encore de profiter pleinement de ce lieu magnifique. Stéphane Rembur



GRILLE DES DROITS D'ACCÈS EN DÉCHÈTERIE

36 DROITS D'ACCÈS GRATUITS PAR AN

Catégories de véhicule selon le volume de stockage	Droits d'accès consommés par passage (sur 36 droits d'accès annuels)	Nombre d'accès gratuits par an	Tarifcation en cas de dépassement* des droits d'accès annuels consommés
cat. 1 Véhicules non tôleés ou inférieurs (dont 2 roues)	1	36	Déchets en mélange : 30 € Gravats : 12 € Déchets verts : 7 €
cat. 2 Petit utilitaire	2	18	Déchets en mélange : 60 € Gravats : 24 € Déchets verts : 14 €
cat. 3 Fourgonnette	6	6	Déchets en mélange : 180 € Gravats : 72 € Déchets verts : 42 €
cat. 4 Remorque (Longueur < 2 m)	2	18	Déchets en mélange : 60 € Gravats : 24 € Déchets verts : 14 €
cat. 5 Grande remorque (Longueur > 2 m)	3	12	Déchets en mélange : 90 € Gravats : 36 € Déchets verts : 21 €
Véhicule plein + remorque	Addition correspondante		Addition correspondante

Seule la remorque est comptabilisée lorsque le véhicule est vide.

* CONDITIONS : Les gravats et les déchets verts doivent être apportés seuls pour que la tarification spécifique à ces déchets soit appliquée. S'ils sont apportés en même temps que d'autres déchets, le tarif « déchets en mélange » sera appliqué.

REPAS DES ANCIENS

Le vingt deux novembre dernier, les anciens de notre village se sont retrouvés à la salle polyvalente pour partager le traditionnel repas de fin d'année organisé, comme chaque année, par les membres du CCAS qui ont, une fois encore, montré toute l'énergie qui est la leur pour tisser et enrichir un lien social qui malheureusement n'est plus toujours présent dans notre société. Je les remercie ici du fond du cœur. Un repas excellent et servi avec tact et professionnalisme nous fut proposé par Laurent Mayer. Il fut agrémenté de quelques histoires et animé par Alain Jamme, accordéoniste et animateur de talent qui a proposé un répertoire recevant l'assentiment de tous. Il nous gratifia au passage d'une imitation de Bourvil plus vraie que nature. Un bien bel après midi au cours duquel les danseurs ont montré également tout leur talent.

Rendez-vous est pris, bien sûr, pour l'an prochain, et encore merci à celles et ceux qui ont œuvré à la réussite de cette journée.
Jacques Piclin



DÉFIBRILATEURS

Deux défibrillateurs ont été posés, l'un à l'extérieur de la salle polyvalente et un autre en mairie. Nous espérons bien sûr qu'ils ne serviront pas mais ils sont là pour aider à sauver une vie en cas de nécessité.



CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2015

Le samedi 7 novembre, c'est avec joie, que les membres de la Commission Culture ont récompensé les gagnants du concours Maisons Fleuries 2015 de notre commune. Quatre prix étaient prévus, mais, il a été décidé de décerner le prix de l'encouragement à Christine Dangreau, qui avec l'aide de Jérôme son mari, a fleuri les fenêtres du commerce tout au long de la belle saison. Chaque participant, a reçu un diplôme accompagné de bon d'achat chez nos partenaires *Les Jardins de Provence*, *Jardin de la Pensée* et *Bricomarché*.

Le concours est reconduit, vous pouvez dès aujourd'hui, vous inscrire sur papier libre, déposé en mairie à l'intention de la Commission Culture.



Beaujolais Nouveau

Le 20 novembre 2015 à 20 h, soirée beaujolais, organisée par la section pétanque. Plus de 100 personnes se sont retrouvées à la salle polyvalente, dans la joie et la bonne humeur, une très belle soirée, un beau et copieux buffet, préparé par notre ami charcutier Jérôme. La dynamique équipe de la pétanque a assuré le service et la musique, un grand bravo pour eux !

La soirée a été offerte aux enfants (et ils étaient nombreux) qui se sont bien amusés.

Un grand merci à cette sympathique et efficace section pétanque du CSLV.

A l'année prochaine !

Francine



Halloween dans les rues de Rebours

Bouuuuuuh... Vous pouvez être effrayés !

Le vendredi 30 octobre 2015, les enfants ont sorti leurs plus beaux costumes.

Ils ont pu se restaurer avec des buffets dans les maisons hantées de Mme Carol Dupuis qui a accueillis nos enfants avec une mise en scène et dans son plus bel appareil de sorcière. Mme Piclin Brigitte avait quant à elle joliment décoré avec des couleurs automnales son buffet de friandises et de gâteaux.

Merci pour votre participation et vos déguisements lors de cet évènement et des décorations effrayantes qui ornaient vos maisons. Une soirée riche en frissons !



SOIRÉE AU CLUB DE DANSE

Afin d'égayer cette période automnale, le club de danse de salon de Villemer a organisé ce 28 novembre une soirée dansante ouverte à tous.

Une belle soirée, conviviale et animée, au cours de laquelle 65 danseurs de tous horizons se sont retrouvés autour d'une "soupe champenoise", suivie d'un repas fort apprécié préparé par le traiteur Cyril.

Entraînés par Jacky, "le Roi du Bal", tous se sont retrouvés sur la piste de danse où des rythmes variés se sont succédés une bonne partie de la nuit pour le plus grand plaisir de tous !

La prochaine soirée dansante avec repas aura lieu le 16 avril 2016.

Les cours de danse ont lieu tous les lundis soir de 19 h 30 à 21 h 30 à la salle des fêtes de Villemer.

Contact : 06 64 50 53 47 ou 06 32 11 40 03 ou danse.villemer@orange.fr



AGENDA

Février

28 Thé dansant (Soleil d'Or)

Mars

13 Repas à thème (Soleil d'Or)

20 Thé dansant (Soleil d'Or)

Avril

24 Thé dansant (Soleil)

AGENDA

Mai

08 Repas de l'Amitié (Soleil d'Or)

29 Thé dansant (Soleil d'Or)

Club randonnée

La randonnée du mardi après-midi (13 h 30 hiver ou 14 h 30) marche bien.

Un autre groupe de petits marcheurs (au plus 5 km) se réunit le lundi après-midi ou le mercredi après-midi. Consulter le site jeunesse et sport de la communauté de commune de Moret Seine&Loing.

Ceux qui voudraient venir, peuvent se joindre à nous, renseignements au 06 30 43 22 20 ou moniquecha-pron@orange.fr



POUR NOTRE ÉGLISE



La municipalité et les paroissiens, remercient une habitante de Villemer qui a fait don d'une très belle statue de la Vierge, qui a trouvé sa place dans notre église, très épurée en statues.

Francine Landry

Directeur de la publication : Jacques Piclin
Rédaction : Franck et Hélène Beaufreton,
Véronique Boisseau, Michel Delacroix,
Martine Saintemarie, Nathalie Serres-Paylot,
Stéphane Rembur et Marc Vitry.
Mise en page : Martine Saintemarie
courriel : jellen.villemer1@hotmail.fr
Impression : Espace Graphic 01 64 23 14 14

Tennis de table

Encore une fois la section du tennis de table de Villemer a brillé au championnat départemental UFOLEP du 10 Janvier 2016 à Souppes-sur-Loing. En poussins, nous avons assisté à une belle finale entre deux joueurs issus de Villemer. Un match époustouflant et serré entre les deux pongistes. Matthéo Rapallo au terme de ce match a emporté le palmarès de Champion Départemental en simple et Côme Banc celui de Vice-champion Départemental en simple. Mais aussi Sabrina en minime qui a emporté le palmarès de Vice-championne Départemental en simple. Cette réussite est aussi l'œuvre de leur entraîneur Grégory Barrault et du président du club Jean-Michel Barrault, qui chaque mardi soir entraînent nos graines de champions.

Dorothee Rapallo



SPECTACLE DE NOËL

Le 12 Décembre 2015 s'est tenu l'arbre de Noël sur notre commune.

Un spectacle interactif de cinquante minutes plein d'humour et de mélodies entraînantes avec trois interprètes sur scène.

A l'instant de rédiger sa lettre au Père Noël, Edward se rend compte qu'il n'a pas besoin de jouets, puisqu'il a déjà tous les cadeaux qu'il désire. Alors il va faire une commande spéciale : un ami avec qui jouer de la musique. Mais pour mieux attirer l'attention d'un Père-Noël débordé à l'approche du grand événement, Edward n'écrit pas sa lettre, mais il la chante... Le Père Noël, touché par la sincérité de la chanson, décide d'intervenir pour accéder à sa requête... Il charge monsieur Télécaster, un vieux marchand de guitare, de trouver un enfant musicien qui pourrait correspondre au vœu de Edward.

Le Père-Noël nous a fait la joie de venir distribuer les chocolats.

Deux stands ont fait le plaisir de nos enfants par un sculpteur de ballons et des maquilleuses. Avec toutes ses émotions et joies, l'arbre de Noël s'est cloturé par un goûter.

Le CCAS remercie la présence des familles et nous espérons vous voir encore plus nombreux l'année prochaine.

